



Genève, le 30 juin 2011

## AUX EMPLOYE-E-S AUXILIAIRES DE DNATA

Les négociations de la Convention Collective de Travail (CCT) pour le personnel auxiliaire sont terminées. C'est donc maintenant à vous de décider s'il faut signer la convention ou s'il faut en refuser la signature. Nous vous convoquons donc à une

**ASSEMBLEE SYNDICALE**  
**le lundi 11 juillet 2011 à 12h30 ou à 14h30**  
**à la salle de presse AIG**

(niveau départ, au centre du bâtiment derrière les guichets de check-in)

Merci de prendre connaissance du texte complet de la CCT annexé. En résumé, la CCT apporterait les améliorations suivantes à vos conditions de travail (les autres revendications n'ont pas pu aboutir) :

- augmentation de tous les salaires horaires de fr. 2 par heure, première annuité à fr. 1 et les suivantes à 50 ct. jusqu'au salaire maximum (entre fr.24,50 et fr.29,50),
- salaire chef d'équipe ramp pour les heures des week-ends de la saison d'hiver : fr. 25,50,
- lorsque un poste fixe est ouvert, la priorité est donnée aux auxiliaires intéressé-e-s,
- droit à obtenir un contrat fixe dès le 1<sup>er</sup> avril suivant si l'employé-e a effectué 970 heures dans les 12 derniers mois,
- paiement d'une indemnité d'uniforme équivalente à fr. 420 par an pour un 100%, au prorata du temps de travail annuel,
- paiement de l'indemnité de vacances sur les indemnités pour travail irrégulier,
- paiement d'une majoration salariale de 25% pour les heures supplémentaires, soit les heures effectuées en plus de la planification hebdomadaire,
- lorsque un shift est effectué alors qu'il n'était pas planifié et est demandé moins de 48 heures à l'avance, paiement d'une indemnité de fr. 20,

Par contre, certaines revendications n'ont pas pu être satisfaites, notamment les indemnités pour travail irrégulier à hauteur des points HTI Swissport (elles sont exclues du champ de la CCT donc pourraient être obtenues avant l'échéance de celle-ci), la fixation d'un nombre minimum d'heures garanties dans le contrat de travail, la planification 15 jours à l'avance, les shifts de minimum 5 heures.

**Ne manquez par cette assemblée; elle est capitale pour vos conditions de travail. Si vous êtes malheureusement empêchés d'y participer mais souhaitez exprimer votre avis, merci de prendre contact avec les syndicats.** L'assemblée est ouverte à tous, que vous soyez syndiqué ou non. Dans l'attente de vous revoir, recevez nos meilleures salutations.

Yves Mugny  
Secrétaire syndical SSP  
[y.mugny@sspge.ch](mailto:y.mugny@sspge.ch)

Simon Descombes  
Secrétaire syndical SIT  
[sdescombes@sit-syndicat.ch](mailto:sdescombes@sit-syndicat.ch)